

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA WF ACT Multi Asset Optimal Impact E Capitalisation EUR

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN LU2080768174

Site Internet: <https://www.axa-im.lu>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour plus d'informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision d'AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en lien avec le présent Document d'informations clés.

Ce Produit est agréé au Luxembourg conformément à la Directive OPCVM.

Date de production du document d'informations clés: 02/07/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Produit est une classe d'actions du Compartiment « AXA World Funds - ACT Multi Asset Optimal Impact » (le Compartiment) qui fait partie de la SICAV « AXA World Funds » (la « Société »).

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de la société.

Objectifs

Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à la fois à générer une croissance de votre investissement à long terme, en EUR, et à atteindre un objectif d'investissement durable consistant à contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies en investissant dans des entreprises dont le modèle économique et/ou les pratiques opérationnelles sont alignés sur des objectifs définis par un ou plusieurs ODD et, parmi un large éventail de classes d'actifs, en privilégiant les titres dont l'impact social et environnemental est positif.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active indépendamment de tout indice de référence.

Le Compartiment investit jusqu'à 75 % de son actif net dans des actions, y compris des actions à dividende élevé, et jusqu'à 100 % dans des titres de créance, y compris des obligations indexées sur l'inflation (essentiellement des obligations vertes, sociales et durables), émis par des gouvernements et des sociétés principalement domiciliées ou cotées dans les pays de l'OCDE, dont 30 % maximum peuvent être de qualité Sub-Investment Grade. Le Compartiment vise à limiter la volatilité annualisée à 10 %.

Le Compartiment peut, à hauteur de 10 %, détenir des titres décotés et des titres en défaut du fait de la rétrogradation de leur notation, s'ils sont considérés conformes à l'objectif du Compartiment. Ces titres devraient être vendus dans un délai de 6 mois à moins que certains événements n'empêchent le Gestionnaire Financier de le faire.

Le Compartiment peut également investir dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation, à concurrence de 50 % de son actif net.

La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire Financier. Le Compartiment peut investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres d'émetteurs de pays n'appartenant pas à l'OCDE, jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles et jusqu'à 10 % de son actif net dans des Actions A chinoises cotées dans le cadre du programme Shanghai-Hong Kong Stock Connect. Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire. La politique d'investissement peut être réalisée par le biais d'investissements directs et de produits dérivés, en particulier des total return swaps sur actions, indices ou obligations, et des swaps de dérivés de crédit. Des instruments dérivés peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille, de couverture et, lorsque les actifs sous-jacents sont durables, à des fins d'investissement.

Le Compartiment sera géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre -2 et 8.

La sensibilité est un indicateur mesurant l'impact d'une variation de 1 % des taux d'intérêt du marché sur la valeur du Compartiment.

Le Compartiment vise à soutenir à long terme les ODD en se concentrant sur les thèmes environnementaux et sociaux.

Il applique l'approche d'impact d'AXA IM <https://www.axa-im.com/who-we-are/impact-investing> qui repose sur cinq piliers : l'intentionnalité, la matérialité, l'additionnalité, l'externalité négative et la mesurabilité. En premier lieu, le Compartiment est tenu d'appliquer à tout moment la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique en matière de normes ESG d'AXA IM, <https://www.axa-im.com/our-policies> ainsi qu'une approche sélective « Best-in-universe » (type de sélection ESG consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés de l'univers

d'investissement d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité, et à accepter des biais sectoriels, sachant que les secteurs jugés globalement les plus vertueux seront plus fortement représentés) qui consiste à sélectionner les meilleurs émetteurs de l'univers d'investissement considéré sur la base des Politiques d'exclusion sectorielle et de normes ESG d'AXA IM et en fonction de leurs notes sur les ODD (pour la poche obligations vertes, durables et sociales, l'analyse est effectuée selon la méthodologie d'investissement à impact d'AXA IM <https://www.axa-im.com/who-we-are/impact-investing>), comme décrit dans l'annexe SFDR du Compartiment. En second lieu, le Gestionnaire Financier combine des convictions fondées sur le jugement et des analyses quantitatives dans le cadre d'une approche du risque à plusieurs niveaux, et tient compte d'une variété de signaux de marché permettant d'appréhender le contexte macroéconomique, les valorisations, le sentiment des investisseurs et les facteurs techniques. Le processus de sélection des titres repose sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité de l'équipe de direction, des perspectives de croissance et du profil risque/rendement global des sociétés avec un accent sur leur capacité à créer un impact positif. À titre d'exemple, les critères ESG peuvent être l'empreinte carbone pour l'aspect environnemental, la gestion des ressources humaines et l'égalité des sexes pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération pour la partie gouvernance.

Les données ESG utilisées reposent sur des méthodes s'appuyant en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence d'harmonisation des définitions peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et le reporting ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles qui incluent des critères de développement durable peuvent employer des données qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul est susceptible d'être différente. Les différentes méthodologies ESG d'AXA IM décrites dans ce document pourront évoluer à l'avenir pour prendre en compte l'éventuelle amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des données, les éventuelles évolutions de la réglementation ou d'autres cadres ou initiatives externes, entre autres.

Le Gestionnaire Financier gère le risque de marché dans la limite d'une VaR à 7 % de la VL du Compartiment, dans des conditions normales de marché. La VaR utilisée par le Gestionnaire aura un horizon d'investissement de 5 Jours ouvrés, avec un intervalle de confiance de 95 %. Cela signifie qu'il existe une probabilité de 5 % pour qu'une perte subie par le Compartiment au cours de ces 5 Jours ouvrés dépasse 7 % de la VL du Compartiment. Cette VaR correspond à une probabilité de 1 %, dans des conditions de marché normales, que la VL du Compartiment perde plus de 20 % de sa valeur à un horizon de 20 Jours Ouvrés. Le Gestionnaire Financier s'attend à ce que le niveau d'effet de levier du Compartiment calculé au moyen de l'approche par la somme des expositions notionnelles soit compris entre 0 et 3. Cependant, nous attirons l'attention des investisseurs du Compartiment sur le fait que le niveau d'effet de levier effectif du Compartiment puisse, à tout moment, être plus élevé que le niveau de levier susmentionné du fait des conditions de marché.

Le Compartiment est un produit financier qui vise à atteindre un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financier.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h

(heure du Luxembourg). Les ordres seront traités à la Valeur Liquidative applicable à ce Jour d'Évaluation.

Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs. La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investisseurs de détail visés

Le compartiment s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le

compartiment, mais qui acceptent néanmoins le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital et intégrer la dimension ESG. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Dépositaire

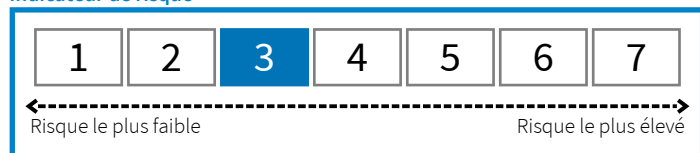
State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)

Autres informations

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit et de l'indice de référence adapté sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière sensiblement différente à l'avenir.

Période de détention recommandée:	5 ans		
Exemple d'investissement:	€10 000		
	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 280	€5 930
	Rendement annuel moyen	-37.20%	-9.92%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 790	€8 600
	Rendement annuel moyen	-12.10%	-2.97%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 110	€11 040
	Rendement annuel moyen	1.10%	2.00%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 950	€12 240
	Rendement annuel moyen	19.50%	4.13%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 08 2021 et 01 2024.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 07 2017 et 07 2022.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 08 2016 et 08 2021.

L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€209	€1 201
Incidence des coûts annuels (*)	2.1%	2.1% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.13 % avant déduction des coûts et de 2.00 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Ces chiffres comprennent les frais de distribution maximum que la personne qui vous vend le produit peut facturer (50 EUR). Cette personne vous informera des frais de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	€0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	€0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.95% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	€195
Coûts de transaction	0.14% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€14
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 années

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps. Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations doivent être adressées au Responsable du traitement des réclamations avec les coordonnées du plaignant (nom, poste, coordonnées, numéros de compte concernés et tout autre document pertinent) à l'adresse suivante: AXA World Funds, 49, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou à l'adresse compliancelux2@axa-im.com.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : State Street Bank International GmbH (succursale de Luxembourg) et depuis la page <https://www.axa-im.com/fund-centre>. Ils sont disponibles gratuitement.

Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://www.axa-im.com/fund-centre>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.